COMMUNE DE BASLY

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 1983

Le CONSEIL MUNICIPAL est heureux de renouer avec la publication d'un bulletin municipal.

Celui-ci paraîtra tous les six mois, en DECEMBRE-JANVIER et MAI-JUIN.

Il comprendra un compte rendu succint des délibérations du Conseil Municipal, des arrêtés municipaux intéressant la vie de la Commune, le résumé des décisions prises par le Bureau d'Aide Sociale et des Commissions municipales, ainsi qu'une information des manifestations que les Associations auront bien voulu nous communiquer.

I - ELECTION du MAIRE et des ADJOINTS.-

Dans ses séances des 21 MARS et 1er AVRIL 1983, le Conseil Municipal a mis en place ses structures, comme suit :

MAIRE	:	Mme LEMARCHAND Claudette
1er ADJOINT	:	Mr. PINEAU Norbert
2ème ADJOINT	:	Mr. HEBERT Georges
3ème ADJOINT	:	Mr. PENVERN Denis

II - INSTALLATION des COMMISSIONS.-

Commission Scolaire : Mme LEMARCHAND Maire, M. HEBERT Adjoint, Messieurs J. VAUVERT, A. NEAUD, J. LAPORTE, Conseillers Municipaux,

auxquels seront associés, à titre consultatif, les Directrices des écoles Primaire et Maternelle, le Président de l'Association des Parents d'Elèves.

Commission des Finances : Mme LEMARCHAND Maire, MM. PINEAU, HEBERT, PENVERN, Adjoint, MM. CORBIN, NEAUD, LEGRAND, Conseillers municipaux.

Commission des Bâtiments Communaux - Voirie - Urbanisme -P.O.S. :

Mme LEMARCHAND, M. PENVERN, Adjoint, MM. CORBIN, VAUVERT J., SERRE, OUDIN, Conseillers municipaux

.../...

Commission des Sports et Loisirs :

Mme LEMARCHAND, M. HEBERT, Adjoint,

MM. PESNELLE, NEAUD, LEGRAND, Conseillers Municipaux,

plus les Présidents des Associations ou leur représentant, à titre consultatif.

Commission de l'Information :

Mme LEMARCHAND,

Messieurs PINEAU, HEBERT, PENVERN.

Bureau d'Aide Sociale :

Mme LEMARCHAND Maire, M. PINEAU Adjoint.
MM. PACHOUD, VAUVERT J.
MM. PESNELLE, CORBIN
) Représentant les Membres du Conseil

Mme Louise GERVAIS, MM. PATELLI, RUFFIN, LACOUR, VAUVERT André, sont proposés pour représenter l'Administration, suivant la décision de M. le Sous-Préfet.

Commission de Révision des Listes Electorales de la Chambre des Metiers :

MM. AUBERTIN Jean-Louis, PATELLI Jean-Jacques, HEBERT Thierry.

III - DELEGUES PRES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX.-

Syndicat d'Assainissement et de la Source de Thaon :

MM. PENVERN - PESNELLE

Syndicat d'Enlèvement des Ordures Ménagères (S.I.R.O.M.)

MM. PINEAU - OUDIN

Syndicat d'Electrification :

MM. CORBIN - PACHOUD

Syndicat du Secteur Scolaire - C.E.G. Courseulles :

MM. NEAUD - LAPORTE.

- - - -

.../...

IV - VOTE du BUDGET PRIMITIF 1983.-

Après une réunion d'étude par la Commission des Finances, le 15 AVRIL 83, le Conseil Municipal, lors de la réunion du 20 Avril 83, a adopté le budget 1983, en présence de M. le Receveur Municipal, Percepteur de Courseulles.

Dépenses de fonctionnement	743 869
Denrées et fournitures	65 936
Frais de personnel	286 850
Impôts et taxes	2 300
Travaux et services extérieurs	35 988
Participations et contingents	136 230
Allocations - subventions	12 035
Frais de gestion générale	53 333
Frais financiers	107 808
Dotations aux amortissements et provisions	

Recettes de fonctionnement	743 869
Produits de l'exploitation	55 104
Produits domaniaux	400
Produits financiers	12 015
Recouvrements - subventions	28 110
Dotation globale de fonctionnement	403 534
Impôts indirects	4 300
Impôts directs autres que contributions	
Contributions directes	239 396

a) Pour ce qui concerne les investissements, le Conseil Municipal a suivi l'avis de la Commission des Finances,

- de ne pas allourdir les frais financiers de la Commune (107.808 Frs correspondant actuellement au remboursement du prêt contracté pour le paiement de l'école maternelle) ;
- de procèder à la finition des travaux en cours (trottoirs, mare, main-courante sur le stade ...) et aux réparations urgentes (gouttières de l'Eglise...) avant d'investir dans de nouvelles réalisations.

b) Par ailleurs le Conseil Municipal a accordé les subventions suivantes aux différentes Associations :

- Association d'Aide à Domicile en milieu rural . . . . . 1.344 Frs
- Association des Amis de l'Ecole . . . . . 1.500 "
- Association Sportive . . . . . 3.600 "
- Comité des Fêtes . . . . . 1.500 "
- Chambres des Métiers . . . . . 108 "
- Divers . . . . . 218 "

Au moment de la proposition de 400 Frs de subvention attribué à la F.N.A.C.A., Mme le Maire s'est vue refuser cette subvention par le Président de cette association qui désirait qu'elle ne soit pas reconduite.
A l'unanimité, cette somme de 400 Frs a été accordée à la Bibliothèque pour achat de livres.

c) Pour les recettes (Impôts locaux 1983), le Conseil Municipal a adopté le maintien des taux appliqués en 1982, ce qui produira une légère augmentation due à la revalorisation, par l'Etat, des bases d'imposition.

-o-

-o- -o-

-o-

.../...

V - BUREAU D'AIDE SOCIALE.-

Dans sa réunion du 15 AVRIL dernier, le B.A.S. a adopté son Budget 1983 au cours duquel il a été accordé au Club "LE TEMPS DE VIVRE" une subvention de 3.300 Frs pour l'année 1983, et à titre exceptionnel, une subvention de 3.100 Frs pour leur voyage.

Notons que le B.A.S. a prévu, pour l'année 1983, de verser à la Commune une somme de 7.000 Frs, à titre de participation au Contingent d'Aide Sociale, compte tenu de l'important excédent.

VI - COMMISSION TRAVAUX - URBANISME - P.O.S. -

Plusieurs réunions de cette commission ont eu lieu,dont les thèmes étaient :

- Examen du travail accompli par le cantonnier, avec M. CATHERINE ouvrier de voirie ;
- Recensement du patrimoine Bâti, Non-Bâti de la Commune et du Bureau d'Aide Sociale, avec visite de tous les sites et des élements d'équipement dont la Commune assure l'entretien ;
- Examen en détail du Plan d'Occupation des Sols.

Les études de cette commission feront l'objet de propositions qui seront présentées au Conseil Municipal.

-o-
-o- -o-
-o-

NOTEZ - BIEN ....

Contrairement à certains bruits qui circulent dans le village, il n'a jamais été question de supprimer ou restreindre les activités mises en place par les Associations ; la Municipalité, dans la mesure de ses moyens (subventions, prêt des salles), souhaite aider et développer les animations dans la Commune.

La Municipalité rappelle aux pratiquants du PING-PONG, qu'ils doivent se munir de chaussures propres, type "tennis", "basket"... qu'ils devront mettre avant d'entrer dans la salle de l'Ecole Maternelle, prêtée pour la pratique de ce sport, afin de ne pas abimer la moquette sur laquelle sont installées les tables de ping-pong, et éviter un surcroît de travail à la personne chargée de l'entretien.

Plusieurs haies débordent sur la voie publique et pour certaines masquent des panneaux de signalisation. Il est rappelé que chaque propriétaire ou occupant doit élaguer et tailler ses haies en limite de sa propriété et ne pas les laisser s'étendre sur les trottoirs et les voies publiques .... Merci de votre compréhension.

.../...

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

RECEPTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La Mairie est ouverte au public du MARDI au SAMEDI INCLUS, de 9 heures à 11 heures.

Madame le Maire et les Adjoints recevront à la Mairie, les jours et heures suivants :

M. PENVERN	le LUNDI	de	17 h.30 à 18 h.30
M. HEBERT	le MARDI	de	18 h.30 à 19 h.30
Mme LEMARCHAND	le MERCREDI	de	16 h.oo à 18 h.30
	(sur rendez-vous le SAMEDI	de	17 h.oo à 18 h.30)
M. PINEAU	le JEUDI	de	18 h.30 à 19 h.30

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS.-

-Association Sportive de BASLY

- Tournoi Poussins - Pupilles le 4 JUIN
- Tournoi Inter-Quatiers le 12 JUIN
- Repas annuel de l'Association le 17 JUIN au Bar "LES MOUETTES". Il est ouvert à tous. (s'incrire S.V.P.)
  Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à Mme Annie MARIE, 2 route de Courseulles, ou à Melle Mônique LORPIN, 25 Route de Caen.

-Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Thaon, Douvres et la Région

(Aides-ménagères, Travailleuses familiales)

Grande vente de Brioches le DIMANCHE 5 JUIN.

-o-

-o- -o-

-o-